

Le CJB fixe ses priorités en matière d'encouragement de la culture dans le Jura bernois pour la législature 2018 à 2022

Une nouvelle feuille de route pour l'encouragement de la culture dans le Jura bernois

Voilà plus de dix ans maintenant que le Conseil du Jura bernois (CJB) se dotait de son tout premier concept culturel, aboutissement d'une très large consultation menée à l'époque auprès du microcosme culturel et politique régional. La nouvelle feuille de route du CJB pour l'encouragement de la culture constate aujourd'hui que ce concept culturel a largement porté ses fruits, contribuant surtout à professionnaliser et dynamiser la scène culturelle régionale, tout en la rendant plus visible et plus lisible. Or, même si elle est plus foisonnante et rayonnante que jamais, cette scène fait désormais face à de nombreux défis d'un ordre nouveau, tels que la numérisation, la mondialisation ou encore l'évolution démographique.

Le rôle d'une politique culturelle moderne et réactive étant de tenir dûment compte de ces évolutions et d'aider ainsi la scène culturelle à relever ces défis, le CJB a décidé de remplacer son concept culturel par une nouvelle feuille de route pour l'encouragement de la culture dans le Jura bernois, et ce pour la législature allant de 2018 à 2022. Tout en insistant sur la nécessité pour le CJB de préserver les acquis mis en place depuis 2007, ce document fixe un total de six nouvelles priorités stratégiques, à savoir la mémopolitique, le tourisme culturel, les collaborations régionales et suprarégionales, la médiation culturelle, la culture numérique ainsi que le renforcement de la culture amateur, priorités pour lesquelles le CJB est disposé à libérer des moyens financiers supplémentaires. Cette feuille de route s'accompagne par ailleurs d'un règlement d'application, qui couvre les aspects pratiques de la politique culturelle du CJB (critères de soutien formels et qualitatifs, typologie des subventionnements, champs artistiques soutenus, restrictions à l'encouragement, etc.).

Clap de fin pour la législature 2014-2018 du Conseil du Jura bernois

La culture n'est pas la seule à pouvoir se targuer d'un bilan positif, puisque que le CJB a atteint la majorité de ses objectifs de législature pour l'ensemble de ses commissions. Une partie de ces derniers seront repris lors de la prochaine législature, les affaires y afférant étant encore en cours de développement ou de suivi.

Il est par ailleurs important de relever que, durant la législature 2014-2018, un certain nombre d'actions ont été réalisées dans différents domaines tels que la santé, l'économie ou l'institutionnel. Citons à titre d'exemple le développement du statu quo+ avec notamment la création d'une commission d'experts sur le bilinguisme à laquelle le CJB est associé. Récemment, la modification de l'ordonnance sur le statut particulier du Jura bernois et sur la minorité francophone du district bilingue de Bienne (OStP) a été acceptée par le Conseil-exécutif, permettant d'attribuer davantage de compétences au CJB et au CAF, notamment en matière de participation politique dans les procédures de nomination à certains postes de l'administration cantonale bernoise. La participation du CJB à plusieurs groupes de travail institués après le vote de Moutier fait aussi partie des actions importantes menées depuis 2017. Le CJB a également continué à gérer des projets de coopération franco-suisse Interreg, permettant ainsi de renforcer la présence et la consultation du CJB dans des projets innovants et intéressants pour le Jura bernois.

L'ensemble des activités réalisées depuis les débuts de l'institution jusqu'au terme de la législature 2014-2018 ont permis de renforcer l'identité du Jura bernois. Parfois peu tangible et difficile à comprendre pour la population, la participation politique du CJB sur le plan cantonal prend à ce titre tout son sens, car elle permet de faire entendre la voix du Jura bernois, via les 24 membres du CJB qui, faut-il le rappeler, sont élus par le peuple tous les quatre ans.

Pour terminer, cette fin de législature marque également le départ de près de la moitié des membres du CJB, pour la plupart présents au sein de l'institution depuis ses débuts en 2006. Lors de sa dernière séance plénière, le CJB a donc adressé ses plus vifs remerciements aux membres sortants pour leur implication et leur dévouement au sein de l'institution ainsi que pour leur engagement sans faille pour le bien de toute la région.

Prise de position commune CJB – CAF concernant le projet ferroviaire PRODES

Le CJB et le CAF ont pris position sur le programme de développement stratégique de l'offre ferroviaire (Prodes). Ils ont examiné notamment le projet de l'OFT, dont certaines variantes ne prévoient plus la circulation d'un train direct Bâle - Bienne - Morges - Genève Aéroport, ce qui engendre une menace sur l'accès sans changement de train à l'aéroport de Genève depuis l'Arc jurassien. Les intentions des CFF constituent une autre menace pour l'Arc jurassien, ainsi que la Suisse occidentale dans son ensemble, avec l'abandon de la desserte de Zürich Aéroport pour les trains Intercity en provenance du Pied du Jura et du Plateau. Dans leur prise de position, le CJB et le CAF demandent à ce que les relations actuelles, sans changement de train, en direction des aéroports de Genève et Zürich soient maintenues afin que la population mais également les entreprises industrielles de notre région aient facilement accès à ces deux aéroports. De plus, le CJB et le CAF demandent à ce que les correspondances définies actuellement sur le nœud ferroviaire de Bienne en direction du Jura bernois puissent être maintenues, même s'il est prévu d'effectuer des remplacements de types de rames (remplacement des ICN par des rames à deux étages) sur la ligne Bienne – Neuchâtel, ce qui pourrait potentiellement modifier les horaires et les cadences des trains.

Autres dossiers

Durant le mois de mai 2018, le CJB a également :

- Pris position sur la modification de la loi sur la protection contre le feu et sur les sapeurs-pompiers (LPFSP)
- Octroyé ou préavisé 26 subventions pour un montant total de **559'510 francs** (pour plus d'informations se référer au communiqué de presse : « Le CJB continue de miser sur les Estivales de Court »).

Informations

Marcelle Forster, présidente du CJB, 079 400 18 08, Kim Maradan, secrétaire générale du CJB, 031 633 75 73 ou Jérôme Benoit, délégué à la culture, 079 269 65 10